

La transition du Vinatier vers une flotte automobile plus « Verte » ...



Le Centre Hospitalier Le Vinatier souhaite s'engager dans une démarche plus responsable et respectueuse de l'environnement en investissant dans une flotte de véhicules écoresponsables.

Cette nouvelle ambition a pour objectif principal d'inscrire le Centre Hospitalier Le Vinatier dans **une démarche de déplacement « peu émissive »** en intra-hospitalier comme en extrahospitalier, à travers l'acquisition de nouveaux véhicules plus écologiques.

Ce projet répond à la loi d'Orientation des mobilités (LOM) qui prévoit la fin des ventes de véhicules thermiques d'ici 2040, mais la volonté du Centre Hospitalier Le Vinatier est d'aller au-delà des obligations légales, en s'équipant à court et moyen terme en véhicules et carburants alternatifs au pétrole.

Une flotte automobile à faible émission

Pour mener à bien cette transition écologique, le Centre Hospitalier Le Vinatier se fait actuellement accompagner par un cabinet conseil en gestion de flotte et en transition énergétique.

Un **audit** est en cours de réalisation et fera état de l'impact environnemental des véhicules existants et accompagnera l'établissement dans l'élaboration de plusieurs scénarios possibles pour assurer le bon fonctionnement de l'hôpital.

Actuellement, le parc automobile du Vinatier compte **137 véhicules soumis à la réglementation du certificat de la qualité de l'air et comportant la vignette Crit'air dont quatre de ces véhicules sont déjà répertoriés et classés Crit'air 0.**

A l'issue de la restitution de l'audit en novembre, un bilan énergétique, environnemental et économique du parc automobile sera réalisé et permettra à l'hôpital d'entreprendre des investissements pour le lancement de son plan de renouvellement de sa flotte automobile et ainsi réduire la pollution de l'air émis par les véhicules et diminuer les gaz à effets de serre et les consommations de carburant générés par les déplacements du personnel de l'établissement.

Les anciens véhicules seront repris pour obtenir l'aide à la reconversion écologique et le Vinatier fera l'acquisition de véhicules électriques qui pourront être rechargés grâce aux bornes installées sur le site du Vinatier.

Un lien étroit avec le personnel du Vinatier

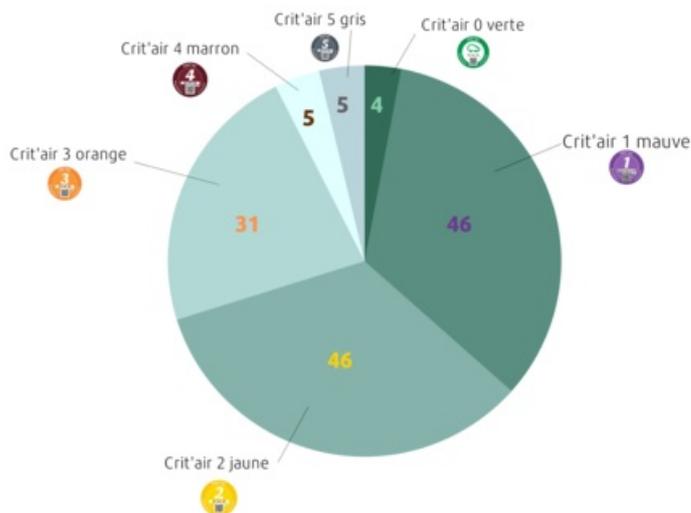
Dans le cadre de cette démarche, **les besoins des pôles de soins et plus particulièrement ceux des équipes mobiles ont été recueillis et représentent 24 véhicules et 7 vélos.** Des véhicules supplémentaires tels que des vélos, des quadricycles ou des citadines électriques permettront un déplacement plus responsable des collaborateurs.

Le Centre Hospitalier Le Vinatier souhaite également accompagner son personnel dans cette démarche et mène une réflexion sur l'implantation de bornes de recharge à destination du personnel de l'hôpital.

Afin de connaître les pratiques et les besoins pour cette nouvelle flotte automobile mais également

pour définir les infrastructures de recharge à déployer pour les collaborateurs, les personnels seront invités dès septembre à répondre à un questionnaire en ligne.

A travers cette démarche, Le Vinatier souhaite également sensibiliser son personnel à un mode de vie plus écologique et l'encourager à adopter au quotidien des pratiques plus « vertes » tant dans sa vie professionnelle que personnelle.





LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX